

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan
États Financiers
le 31 mars 2019



HOUNJET TASTAD HARPHAM
— Chartered Professional Accountants —

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

LE 31 MARS 2019

TABLE DE MATIÈRES

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES	3
ÉTATS FINANCIERS	
État des ressources	4
Sommaire des produits et charges	5
États des produits et charges	
Développement d'entrepreneurship et communautaire	6
Développement sectoriel et communautaire	7
Jeunesse Canada au travail	8
Projets Spéciaux	9
État de l'évolution de l'actif net	11
État des flux de trésorerie	12
Notes afférentes aux états financiers	13



HOUNJET TASTAD HARPHAM

Chartered Professional Accountants

207 - 2121 Airport Drive
Saskatoon, SK S7L 6W5
306.653.5100 Fax-306.653.5141
www.hth-accountants.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du:
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, qui comprennent l'état des ressources au 31 mars 2019, et les états des activités financières – des produits et charges, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

le 3 septembre, 2019
Saskatoon (Saskatchewan)



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada:

Nous avons procédé à une vérification visant à déterminer si, au 31 mars 2019, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conformait aux critères définis dans l'accord de contribution conclu entre Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, en date du 6 mars 2006. La responsabilité de la conformité aux critères définis dans les dispositions contractuelles incombe au conseil d'administration du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le respect de ces critères en nous fondant sur la vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a respecté les critères définis dans les dispositions contractuelles mentionnées ci-dessus. Ce type de vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probantes à l'appui de la conformité aux critères établis. Elle comprend également l'appréciation de la conformité générale aux critères établis, ainsi que l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction.

À notre avis, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conforme, à tous les égards importants, aux critères définis dans l'accord de contribution.

le 3 septembre, 2019
Saskatoon (Saskatchewan)



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES RESSOURCES

AU 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	433 758 \$	432 962 \$
Investissements	36 518	36 240
Comptes à recevoir	331 447	302 537
Partie courante des prêts jeunesse à recevoir	1 896	3 184
Partie courante du prêt RDÉE Canada à recevoir	-	25 000
	<u>803 619</u>	<u>799 923</u>
PLACEMENTS (Note 5)	143 391	141 140
IMMOBILISATIONS (Note 6)	44 079	41 321
PRÊTS JEUNESSE À RECEVOIR (Note 7)	-	1 541
	<u>991 089</u> \$	<u>983 925</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	61 727 \$	54 358 \$
Salaires à payer	73 776	65 720
Retenues de paie à payer	-	1 427
Fonds reportés	7 389	125 262
	<u>142 892</u>	<u>246 767</u>
RESSOURCES		
PARTS SOCIALES DES MEMBRES	<u>1 600</u>	<u>1 530</u>
ACTIF NET (Note 2)		
Fonds de développement d'entreprises	250 000	25 000
Fonds d'opérations	300 000	100 000
Fonds de développement communautaire	-	15 921
Fonds d'aménagement	-	30 000
Ressources accumulés	296 597	564 707
	<u>846 597</u>	<u>735 628</u>
	<u>848 197</u>	<u>737 158</u>
	<u>991 089</u> \$	<u>983 925</u> \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL:

A. Michaud, Administrateur
Chantal Tastad, Administrateur



(voir notes afférentes)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

SOMMAIRE DES PRODUITS ET CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

LE 31 MARS 2019

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Augmentation (Diminution) Avant Ajustement d'Immobilisation</u>	<u>Ajustement Immobilisation</u>	<u>Augmentation (Diminution) des ressources</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	558 048 \$	574 416 \$	(16 368) \$	(3 802) \$	(12 566) \$
Développement sectoriel et communautaire	534 878	534 879	(1)	(11 292)	11 291
Jeunesse Canada au travail	641 958	641 693	265	-	265
Projets Spéciaux	<u>1 048 462</u>	<u>924 147</u>	<u>124 315</u>	<u>12 336</u>	<u>111 979</u>
	<u>2 783 346</u> \$	<u>2 675 135</u> \$	<u>108 211</u> \$	<u>(2 758)</u> \$	<u>110 969</u> \$

LE 31 MARS 2018

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Augmentation (Diminution) Avant Ajustement d'Immobilisation</u>	<u>Ajustement Immobilisation</u>	<u>Augmentation (Diminution) des ressources</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	535 452 \$	535 721 \$	(269) \$	(6 825) \$	6 556 \$
Développement sectoriel et communautaire	516 491	517 363	(872)	723	(1 595)
Jeunesse Canada au travail	472 807	472 593	214	-	214
Projets Spéciaux	<u>978 833</u>	<u>882 356</u>	<u>96 477</u>	<u>(25 126)</u>	<u>121 603</u>
	<u>2 503 583</u> \$	<u>2 408 033</u> \$	<u>95 550</u> \$	<u>(31 228)</u> \$	<u>126 778</u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES****DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRENEURSHIP ET COMMUNAUTAIRE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Diversification de l'économie de l'Ouest	558 048 \$	487 443 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	-	63 009
	<u>558 048</u>	<u>550 452</u>
Fonds transférés aux services administratifs	-	(15 000)
	<u>558 048</u>	<u>535 452</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	12 890	13 118
Affranchissement	1 472	787
Contractuels et honoraires	20 707	22 534
Cotisations et abonnements	7 561	5 153
Coûts de location	2 942	3 228
Déplacements	28 598	24 021
Divers	10	-
Formation et inscriptions	1 528	2 512
Frais de réunions et colloques	16 034	18 953
Loyer et assurance	21 658	21 755
Papeterie et informatique	5 893	3 470
Photocopies et imprimerie	1 776	2 127
Publicité et promotion	15 428	13 689
Salaires et avantages sociaux	423 836	388 608
Téléphone et internet	7 806	9 351
Vérification	6 277	6 415
	<u>574 416</u>	<u>535 721</u>
DIMINUTION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>(16 368)</u>	<u>(269)</u>
Achat d'équipement capitalisé	12 890	13 118
Provision pour amortissement	(9 088)	(6 293)
	<u>3 802</u>	<u>6 825</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES RESSOURCES	<u>(12 566) \$</u>	<u>6 556 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

DÉVELOPPEMENT SECTORIEL ET COMMUNAUTAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Emploi et Développement social Canada	523 985 \$	516 915 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	<u>18 282</u>	<u>17 858</u>
	542 267	534 773
Fonds reportés à la fin de l'exercice	<u>(7 389)</u>	<u>(18 282)</u>
	<u>534 878</u>	<u>516 491</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	19 482	2 244
Affranchissement	365	3 133
Contractuels et honoraires	34 351	39 500
Cotisations et abonnements	1 696	1 411
Coûts de location	2 952	2 832
Déplacements	25 676	21 842
Divers	10	35
Formation et inscriptions	4 593	3 059
Frais de réunions et colloques	7 073	11 568
Loyer et assurance	25 927	23 991
Papeterie et informatique	5 787	5 929
Photocopies et imprimerie	9 576	4 228
Publicité et promotion	1 713	4 781
Salaires et avantages sociaux	381 994	378 834
Téléphone et internet	7 407	7 561
Vérification	<u>6 277</u>	<u>6 415</u>
	<u>534 879</u>	<u>517 363</u>
DIMINUTION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>(1)</u>	<u>(872)</u>
Achat d'équipement capitalisé	19 482	2 244
Provision pour amortissement	<u>(8 190)</u>	<u>(2 967)</u>
	<u>11 292</u>	<u>(723)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES RESSOURCES	<u><u>11 291</u></u> \$	<u><u>(1 595)</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Patrimoine canadien	541 268 \$	573 497 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	<u>100 690</u>	<u>-</u>
	641 958	573 497
Fonds reportés à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>(100 690)</u>
	<u>641 958</u>	<u>472 807</u>
CHARGES		
Frais d'operations	34 680	33 699
Paiement aux employeurs	484 161	319 898
Publicité et promotion	13 332	9 014
Salaires et avantages sociaux	69 974	74 341
Transport	<u>39 546</u>	<u>35 641</u>
	<u>641 693</u>	<u>472 593</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u><u>265</u></u> \$	<u><u>214</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES****PROJETS SPÉCIAUX****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Accès Emploi	271 375 \$	309 831 \$
Citoyenneté et Immigration Canada	575 217	438 403
Commanditaires	800	1 200
Divers	7 583	2 657
Inscriptions	2 103	2 974
Intérêts	3 108	4 131
Réseau de développement économique et d'employabilité Canada	39 540	15 500
Revenus administratifs	117 762	108 418
Services administratifs	24 013	20 017
Société du Réseau Économusée	671	342
Tourisme - 150e anniversaire	-	66 650
Fonds transférés de la Diversification de l'économie de l'Ouest	-	15 000
Fonds reportés au début de l'exercice	6 290	-
	<u>1 048 462</u>	<u>985 123</u>
Fonds reportés à la fin de l'exercice	-	(6 290)
	<u>1 048 462 \$</u>	<u>978 833 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

PROJETS SPÉCIAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
CHARGES		
Achat de matériaux	-	3 496 \$
Achat d'équipement capitalisé	4 806	42 518
Achat d'équipement non-capitalisé	4 604	187
Affranchissement	206	424
Contractuels et honoraires	59 446	61 655
Cotisations et abonnements	721	840
Coûts de location	9 169	1 919
Coûts des participants - Accès Emploi	17 836	26 835
Déplacements	32 688	39 247
Divers	513	621
Formation et inscriptions	6 323	5 124
Frais bancaires	488	640
Frais d'administration	95 434	87 150
Frais de réunions et colloques	8 867	13 385
Location de salles	18 661	22 447
Loyer et assurance	23 012	24 373
Paievements aux employeurs - Accès Emploi	163 072	147 384
Papeterie et informatique	5 378	5 466
Photocopies et imprimerie	4 162	1 717
Publicité et promotion	6 281	9 365
Salaires et avantages sociaux	438 925	381 073
Téléphone et internet	6 334	5 332
Transfert à la Fondation Fransaskoise	15 921	-
Vérification	1 300	1 158
	<u>924 147</u>	<u>882 356</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>124 315</u>	<u>96 477</u>
Achat d'équipement capitalisé	4 806	42 518
Provision pour amortissement	(17 142)	(17 392)
	<u>(12 336)</u>	<u>25 126</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u><u>111 979</u></u> \$	<u><u>121 603</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>Ressources accumulés (non-affecté)</u>	<u>Fonds affectés de l'intérieur</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	110 969 \$	- \$	110 969 \$	126 778 \$
ACTIF NET, au début de l'exercice	564 707	170 921	735 628	608 850
TRANSFERTS ENTRE FONDS (Note 2)	<u>(379 079)</u>	<u>379 079</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIF NET, à la fin de l'exercice	<u>296 597</u> \$	<u>550 000</u> \$	<u>846 597</u> \$	<u>735 628</u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:		
FONCTIONNEMENT		
Augmentation des ressources	110 969 \$	126 778 \$
Les éléments hors caisse:		
Amortissement	<u>34 419</u>	<u>26 651</u>
	145 388	153 429
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse:		
Comptes à recevoir	(28 909)	(220 146)
Comptes à payer	(6 330)	31 292
Subventions à repayer	13 697	-
Salaires à payer	8 056	14 479
Retenues de paie à payer	(1 427)	907
Fonds reportés	<u>(117 873)</u>	<u>44 396</u>
	<u>12 602</u>	<u>24 357</u>
FINANCEMENT		
Parts sociales des membres	<u>70</u>	<u>55</u>
INVESTISSEMENT		
(Augmentation) diminution des investissements à court terme	(277)	138 142
Augmentation des placements	(2 251)	(140 690)
Diminution des prêts à recevoir	25 000	-
Paiements reçus sur les prêts	2 829	3 059
Achat d'immobilisations	<u>(37 177)</u>	<u>(57 880)</u>
	<u>(11 876)</u>	<u>(57 369)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	796	(32 957)
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>432 962</u>	<u>465 919</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u><u>433 758</u></u> \$	<u><u>432 962</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2019**

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan Limited est un organisme constitué en vertu du Co-operatives Act de la Saskatchewan depuis le 10 février 1983. Le 26 août, 2015, le nom de la société a été modifié au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Son mandat est d'offrir des programmes et services visant le développement d'entreprises, le développement économique communautaire, le développement de la main-d'oeuvre, le réseautage et la valorisation de ceux-ci.

I. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprennent les politiques suivantes:

Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est utilisé par le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Les ressources sont classifiées en groupes de comptes établis pour administrer et contrôler les ressources selon leurs objectifs ou activités.

(a) Fonds de développement d'entreprises

Le fonds de développement d'entreprises est un fonds de micro-prêt pour des nouvelles entreprises dont au moins 50% des propriétaires sont des francophones. Le maximum du prêt est 5 000\$ et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan détermine le taux d'intérêts et les modalités de paiements.

(b) Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations est réservé pour couvrir certaines dépenses d'opérations si jamais un bailleur de fonds désiste de continuer à contribuer au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan et/ou il y aura à respecter des engagements d'avis pour les employés.

(c) Fonds de développement communautaire

Le fonds de développement communautaire est un fonds (prêt ou autres) pour venir en aide aux projets de développement économique communautaire et/ou en appui direct au réseau associatif communautaire. Au 31 mars, 2019, le solde de ce fonds a été transféré à un autre organisme, la Fondation Fransaskoise, et fermé en permanence.

(d) Fonds d'aménagement

Le fonds d'aménagement a été créé pour l'éventualité que le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan s'approprie de son propre édifice pour ses besoins d'espaces de bureau. Au 31 mars, 2019, le solde de ce fonds a été transféré au fonds d'opérations et fermé en permanence.

Constatation des produits

La société utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants reportés des actifs et passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses au cours de la période considérée. Ces estimations sont revues périodiquement et les ajustements nécessaires sont portés aux activités financières dans la période au cours de laquelle ils sont devenus connus.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

I. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Continué)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont enregistrés lorsque la société devient partie de la disposition contractuelle des instruments. Les actifs et passifs financiers sont non-enregistrés lorsque les droits et obligations pour recevoir ou rembourser des flux de trésorerie dérivés de ces actifs et passifs ont expirés ou ont été transférés et que les risques et récompenses associés avec le droit de propriété sont transférés substantiellement de la société. Ils sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti pour les exercices suivants, sauf les investissements sur un marché actif qui sont évalués à leur juste valeur. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des ressources. Les actifs financiers sont vérifiés pour la perte de valeur à la fin de chaque exercice quand des indicateurs de perte de valeur existent.

Impôt sur le revenu

Cette société est un organisme à but non-lucratif donc n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Investissements

Les investissements de la société sont tous des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, dont l'intérêt varie entre 1,00% et 1,60%, et sont comptabilisés selon la méthode du coût.

2. VIREMENTS ET SOLDES INTERFONDS

	Fonds de développement d'entreprises	Fonds d'opérations	Fonds de développement communautaire	Fonds d'aménagement	Total
Actif net, au début de l'exercice	25 000 \$	100 000 \$	15 921 \$	30 000 \$	170 921 \$
Transfert du (aux) fonds non-affecté	225 000	145 000	(15 921)	25 000	379 079
Transfert du (aux) fonds affectés à l'intérieur	-	55 000	-	(55 000)	-
Actif net, à la fin de l'exercice	<u>250 000 \$</u>	<u>300 000 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>550 000 \$</u>

3. ENCAISSE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Compte courant	337 893 \$	167 791 \$
Compte courant - Jeunesse Canada au travail	83 826	253 575
Compte courant - Small Business Loan Association	11 689	11 246
Parts sociales	195	195
Parts sociales - Jeunesse Canada au travail	5	5
Petite caisse	150	150
	<u>433 758 \$</u>	<u>432 962 \$</u>



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2019****4. DÉCOUVERT À LA CAISSE**

Une marge de crédit de 100 000\$ est autorisée à Affinity Credit Union. Le taux d'intérêt est de prime plus 1,00%. Le taux d'intérêt prime était 3,95% au 31 mars 2019. Un dépôt à terme de 100 000\$ est garantie.

5. PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dépôt à terme plus d'un an	142 941 \$	140 690 \$
La Coopérative des Publications Fransaskoises Ltée.	400	400
Les Éditions de la nouvelle plume	50	50
	<u>143 391 \$</u>	<u>141 140 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Accumulé</u>	<u>Net 2019</u>	<u>Net 2018</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	56 897 \$	43 931 \$	12 966 \$	9 164 \$
Développement sectoriel et communautaire	49 612	35 875	13 737	2 444
Jeunesse Canada au travail	2 865	2 865	-	-
Projets spéciaux	92 416	75 040	17 376	29 713
	<u>201 790 \$</u>	<u>157 711 \$</u>	<u>44 079 \$</u>	<u>41 321 \$</u>

7. PRÊTS JEUNESSE

La société offre un programme de micro-prêts aux entrepreneurs francophones pour le développement d'une nouvelle entreprise. Le remboursement des micro-prêts se fait en versements de 92\$ par mois incluant l'intérêt à un taux fixe de 4,00%. Au 31 mars 2019, il y avait deux prêts actifs et les versements sur le principal recevable dans la prochaine année est 1 896\$.

8. SMALL BUSINESS LOAN ASSOCIATION PROGRAM

Saskatchewan Industry and Resources a établi un programme d'aide financière aux entrepreneurs pour le développement ou l'expansion d'une entreprise. Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan agit comme intermédiaire pour offrir des prêts à ces entreprises. Le 18 mars 2015, lors du budget présenté par le gouvernement de la Saskatchewan, le programme SBLA a été éliminé. Les ententes avant le 18 mars 2015 demeurent en vigueur et les paiements et modalités des prêts demeurent inchangés jusqu'à ce que les prêts soient payés au complet. Au 31 mars 2019, il y avait cinq prêts actifs pour une valeur totale de 19 712\$ (au 31 mars 2018, il y avait six prêts actifs pour une valeur totale de 29 937\$).



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2019****9. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur bail pour trois ans pour leur bureau à Saskatoon. Ce bail est payable en 36 versements mensuels de 1 854\$ plus les taxes pour la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2020.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur bail pour trois ans pour leur bureau à Moose Jaw. Ce bail est payable en 36 versements mensuels de 425\$ plus les taxes pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2021.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur contrat avec l'Association Fransaskoise de Zenon Park Inc. (AFZP) pour la location de leur bureau au Pavillon de l'AFZP pour la période du 1er février 2018 au 31 janvier 2020. Ce contrat est payable en 24 versements mensuels de 250\$.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a signé un bail avec le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) pour la location de leur bureau au Carrefour Horizon à Regina pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2023. Ce bail est payable en 60 versements mensuels. Le taux mensuel sera 2 207\$ plus les taxes pour le terme d'avril 2018 à mars 2019 et 2 761\$ plus les taxes pour le terme d'avril 2019 à mars 2023.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a signé un contrat avec le Centre Francophone BDS Inc. (CFBDS) pour la location de leur bureau au Bellevue pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020. Ce contrat est payable en 36 versements mensuels de 338\$.

10. MÉTHODES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques et les procédures sont choisies par la direction pour adresser les risques aux instruments financiers avec l'objectif de minimiser les effets négatifs sur les résultats financiers. Ce qui suit est une brève représentation de l'évaluation de ces risques selon la direction de la société:

Le risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent l'encaisse, les investissements à court terme, et les comptes à recevoir. Il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposé significativement au risque de crédit comme l'encaisse et les investissements sont détenues dans une banque canadienne majeure. Les comptes à recevoir ne sont pas concentrés; donc, leur valeur comptable représente une exposition minimale au risque de crédit.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

10. MÉTHODES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Continué)

Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les investissements de la société sont soumis aux dates d'échéance à court terme et taux d'intérêts fixes; alors, il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposée significativement au risque de taux d'intérêt.

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La direction de la société traite activement le risque de liquidité en appliquant les mesures appropriées pour s'assurer qu'il disposera des fonds de roulement suffisant pour répondre à ses obligations.

L'évolution du risque

Il n'y a aucun changement significatif au risque financier de l'exercice précédent.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassifiés pour mieux présenter la comparaison.

